

de leur communauté origine (1). La cause occasionnelle n'est au fond une cause qu'autant qu'elle est dépassée pour parvenir à Dieu, en qui réside le principe véritable de sa causalité, en conséquence du rapport qu'elle implique toutefois entre le mouvement et la sensation. Et quand Leibniz étend l'occasionalisme en l'approfondissant, il fait de ce rapport anthropologique entre les deux substances (physique et psychique), le type du rapport universel de toutes les substances ou monades. De sorte que, dans le système de l'harmonie préétablie, ce concept devient celui de l'indépendance réciproque des monades dans leur commune dépendance de Dieu. Mais, à travers Dieu, la cause occasionnelle conditionne nécessairement le conditionné,

(1) « Imaginez », dira Leibniz dans le *Second éclaircissement du système de la communion des substances* (*Opera*, édition Erdmann, p. 133) « deux horloges parfaitement d'accord entre elles. Or cela peut se produire de trois façons. La première serait qu'elles s'influencassent réciproquement ; la deuxième, qu'un habile artisan fût préposé à leur réglage ; la troisième, qu'elles eussent été fabriquées avec tant d'art et de précision que leur accord à venir pût être garanti par le fabricant. Substituez aux deux horloges l'âme et le corps : leur accord pourra se produire aussi de trois façons analogues. La philosophie ordinaire choisit la première ; mais comme il est impossible de soutenir que des parcelles de substances aillent de l'âme au corps et réciproquement, cette opinion est insoutenable. La deuxième — intervention continuelle du Créateur — est celle des causes occasionnelles ; mais il me semble que ce soit là l'intervention inutile d'un *Deus ex machina* dans une chose naturelle et ordinaire, où la raison montre qu'il ne doit pas intervenir d'autre façon que dans toutes les autres choses naturelles. Il ne reste donc que la troisième, qui est celle de l'harmonie, et c'est elle que j'adopte. Dieu a donné à chacune de ces deux substances une nature telle, que tout en ne suivant exclusivement que les lois qui lui ont été données avec l'être, et qui par conséquent lui sont propres, elle s'accorde parfaitement néanmoins avec l'autre. Aussi semble-t-il qu'il y ait entre elles une action réciproque ou que Dieu intervienne continuellement en dehors de son influence générale » (voir le *Troisième éclaircissement* et le *Système nouveau*, Erdm, p. 197). L'exemple des deux horloges n'est du reste pas une invention de Leibniz : les cartésiens l'avaient employé comme un exemple d'école (voir Descartes lui-même, *Passions de l'âme*, p. 1, 5, 6, et L. Stein, *Arch. f. Gesch. d. Philos.*, t. I, p. 59). Il est à remarquer qu'on ne saurait trouver une profonde portée spéculative à la distinction établie par Leibniz entre l'occasionalisme et le système de l'harmonie préétablie. Il est en effet fort aisé de s'apercevoir que le fait de reporter l'œuvre de Dieu, disséminée à travers les différents moments du processus de la réalité, à l'origine et de l'y concentrer, déplace effectivement, mais sans les éliminer, la difficulté spéculative et le caractère miraculeux de l'intervention extrinsèque de Dieu, dont la causalité ne saurait faire défaut sans que disparaisse aussitôt l'intelligibilité de l'harmonie, qui s'affirme déjà dans l'occasionalisme et que Leibniz ne fait qu'étendre à son pluralisme. Geulincx aussi (*Ethique*, I, sect. II, 2), explique l'accord des deux substances, âme et corps, comme celui des deux horloges : « Idque absque ulla causalitate, qua alterum hoc in altero causat, sed propter meram dependentiam qua utrumque ab eadem arte et simili industria constitutum est. » C'est pourquoi le corps ne pense pas, et ne fait pas penser « haec nostra corpora non cogitant, licet nobis occasionem praebent cogitandi ». Non seulement les corps ne pensent pas, mais ils n'opèrent pas, ils ne se meuvent pas d'eux-mêmes : car le seul